

MAIRIE
DE
BESSINES-SUR-GARTEMPE
87250

ARRÊTÉ

Réglementant la circulation
Sur la D220 en agglomération

La Maire de BESSINES-SUR-GARTEMPE,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le décret N°54-724 du 10 Juillet 1954 modifié portant réglementation générale sur la police de la circulation routière
Vu la demande reçue en date du 14 mars 2023 de SOBECA VDC – Ange TSA 70011 Chez Sogelink 69134 DARDILLY CEDEX concernant les travaux de trancheuse pour le passage de la fibre nexloop, pose de chambres, tradi, sondages Caméra ASPI sur la D220 en agglomération à l'entrée de Morterolles en venant de St Amand Magnazeix à BESSINES-SUR-GARTEMPE,
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux,

ARRETE

ARTICLE I : A l'occasion des travaux de trancheuse pour le passage de la fibre nexloop, pose de chambres, tradi, sondages Caméra ASPI sur la D220 en agglomération à l'entrée de Morterolles en venant de St Amand Magnazeix à BESSINES-SUR-GARTEMPE, la circulation sera alternée par des feux tricolores (dans les deux sens) pendant la durée des travaux à compter du 17 avril 2023 et pour 4 jours suivant le plan joint.

ARTICLE II : La signalisation et la protection du chantier seront assurées par la Société SOBECA VDC – Ange conformément à la réglementation en vigueur.

La société devra prendre contact avec le Département de la Haute-Vienne en ce qui concerne les travaux hors agglomération sur la D220.

L'entreprise devra se rapprocher du responsable des services techniques de la commune avant de débiter son intervention 06.08.68.34.04.

Cet arrêté ne dispense pas des demandes d'autorisations d'urbanisme qui peuvent être nécessaires.

Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :
M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie
M. le Chef de du Centre de secours de BESSINES
Région Nouvelle-Aquitaine service des transports scolaires
La Société SOBECA VDC – Ange

Fait et arrêté à Bessines, le 15 mars 2023

La Maire,



Andréa BROUILLE

100 m

la Borderie

LA FORGE MORTEROLLES SUR SEMME

Ruisseau de l'Arche

St. Epur.

MEN DU PORT BLANC

la Ser

